

## DEMANDE D'AUTORISATION AJOUT D'UN LOGEMENT ACCESSOIRE

### RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS 1107

---

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur une demande d'autorisation pour l'ajout d'un logement accessoire (en usage conditionnel) sur un lot de moins de 557 mètres carrés, en lien avec le *Règlement relatif aux usages conditionnels 1107*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **19 décembre 2023** à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

#### DEMANDE N° 23-02 : 2101, rue de l'Église – Zone H-251

Cette demande a pour but d'autoriser :

- la présence d'un logement accessoire à l'intérieur d'une résidence implantée sur un terrain d'une superficie de 470,9 mètres carrés, soit moins de 557 mètres carrés, tel que prévu au *Règlement relatif aux usages conditionnels 1107*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 552 302 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 29 novembre 2023.



Nathalie Deschesnes, avocate  
Greffière